Mesdames et messieurs les parents d'élèves,
Nous avons été destinataires le mercredi 17 juin d'un nouveau protocole sanitaire "allégé" pour les établissements scolaires. Ce document bien que moins strict que le précédent impose encore plusieurs règles qui sont contraignantes pour les uns comme pour les autres :
- distanciation physique latérale de un mètre entre deux personnes (1 mètre de chaque côté) dans tous les espaces clos (salle de classe, restaurant scolaire, ...) ;
- Interdiction de mélanger les groupes d'élèves ;
- Port du masque obligatoire pour les élèves ;
- Nettoyage régulier des locaux ;
- hygiène fréquente des mains, ...
Au regard de ces consignes, des caractéristiques matérielles de l'établissement et du nombre de personnels présents le collège ne pourra pas accueillir la totalité des élèves en même temps. (Plus de 530).
C'est la raison pour laquelle, nous vous demandons de nous indiquer par retour de mail (ou tout autre moyen) si votre enfant sera présent ou pas pour la période du **mardi 23 juin 2020 au mardi 30 juin 2020.** Les enseignements proposés sont identiques à ceux mis en place depuis le 18 mai : révision des notions et compétences abordées au 1er et deuxième trimestre, aide aux devoirs, ...Pour les élèves absents, le collège informe les familles mais ne comptabilise pas les journées d'absence dans la mesure où le troisième trimestre est administrativement terminé.
Je vous remercie de nous rendre réponse pour **le vendredi 19 juin 2020 à 12h** au plus tard afin que nous puissions nous organiser et informer les familles concernées dès le lundi 22 juin.
N.B :
- le lundi 22 juin 2020, ce sont uniquement les élèves de 6e et de 4e, 3e SEGPA accueillis le lundi 15 juin qui seront pris en charge.
- A ce jour, nous n'avons pas d'informations sur le fonctionnement des transports scolaires.
- L'enseignement à distance se poursuit avec les professeurs qui travaillent à domicile.
La direction.